LA TERRE PROMISE
ASSOCIATION DES VOYAGES BIBLIQUES EN ISRAEL

Bulletin à remplir, signer et à envoyer par courrier ou par mail à :

LA TERRE PROMISE
105 C Chemin de Ravel - 13510 EGUILLES

Ou à : info@laterrepromise.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

(toutes les lignes doivent être remplies)

VOYAGE EN ISRAEL « *SUR LES PAS DE JÉSUS*»

8 jours, du 25 Juin au 2 juillet 2025 Ou du 18 au 25 novembre 2025

Mme ☐ **Melle** ☐ **Monsieur** ☐
Nom : _____ **Prénom :** _____
(Nom et prénom tels qu'ils figurent sur le passeport) - **Date de Naissance** *(impératif)* _____
N° de Passeport : : _____ **Nationalité :** _____
Attention ! Le passeport doit être en cours de validité 6 mois après le retour en France. De même que vous devez vérifier si votre nationalité n'exige pas un Visa pour Israël

Dates choisies pour le Voyage : Du 25 juin au 2 juillet 2025 : ☐ **Du 18 au 25 novembre 2025 :** ☐ (*conditions règlement plus bas)*
N° Passeport : _____ **Tél portable :** _____
Chambre double : ☐ **Partagée avec :** _____ **Lit double :** ☐ **2 lits séparés :** ☐
Chambre single : ☐ **+ 590 €**
Adresse complète : _____
_____ **Adresse mail :** _____

Prix par personne : 2295 € (en chambre double) *

(Voir descriptif des prestations mentionnées dans le programme)

*Ce Prix inclut :
Incluant vols Paris/Tel-Aviv/Paris, bus, guide, visites des sites, hôtels 7 nuits en demi-pension - Supplément pour chambre single : 590 € par pers / Prix sur la base de 25 personnes minimum (supplément possible en fonction de ce critère).

Le forfait ne comprend pas :
-Les boissons et dépenses personnelles
- Les pourboires pour le Guide et le Chauffeur (30 € par personne et pour la semaine pour le guide et 20 € pour le chauffeur)
- L'assurance tous risques (vivement recommandée et à souscrire individuellement par le participant)

Concernant les conditions d'annulation :
- Les billets d'avion ne sont pas remboursables.
- Toute annulation du séjour à plus de 2 mois du départ : outre les vols, 350 euros non remboursables par personne, pour frais de dossier.
- Toute annulation entre 2 mois et 1 mois du départ : outre les vols, 30% du montant du voyage non remboursable.
- à moins d'un mois du départ : aucun remboursement n'est assuré.

NOUVEAU ! N'oubliez pas de demander individuellement une autorisation électronique obligatoire de séjour dans le pays (ETA).
Lien d'accès : https://israel-entry.piba.gov.il/apply-for-an-eta-il-1/

MODES DE REGLEMENT : Par carte bancaire ou chèques (solde à payer impérativement au moins 10 jours avant le voyage).

☐ PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (mêmes montants et dates d'échéances que pour les chèques), vous vous connectez sur le lien suivant : https://www.apayer.fr/laterrepromise et suivre les instructions pour payer avec votre carte.
Pour toute aide éventuelle lors de votre paiement en ligne, contacter Gilles au 06 62 03 05 68

☐ PAIEMENT PAR CHEQUES : *A nous adresser avec votre Bulletin d'inscription. Mentionner au verso de chaque chèque, la date d'échéance.*
Pour voyage en juin 2025 : 5 paiements possibles de 459 euros : février, mars, avril, mai et 18 juin 2025. Si single + 118 euros/mois
Pour voyage de novembre 2025 : 10 paiements possibles de 259,50 euros : de février au 8 novembre 2025. Si single + 59 euros/mois

Chèques **à l'ordre de «LA TERRE PROMISE »** et à envoyer par courrier à l'adresse figurant en haut à droite du présent Bulletin.

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions de vente du voyage ci-dessus, ainsi que le programme du voyage (qui peut être soumis à quelques modifications).

Date :
Signature : (lu et approuvé)